

## Questions au Feuilleton

2.	1968—1	\$17,000—19,000	4	\$12,000—14,000
	1970—1	\$17,000—19,000	4	\$11,000—13,000
	1972—1	\$20,000—22,000	4	\$13,000—15,000
	1974—1	\$26,000—28,500	4	\$19,000—22,000

## FORCES ARMÉES CANADIENNES—LA FORMATION DES PILOTES

## Question n° 894—M. Neil:

1. Combien de membres des Forces armées canadiennes ont reçu le diplôme de pilote pour chacune des années de 1968 à 1973 inclusivement et, de ce nombre, combien font encore partie des Forces armées?

2. A combien estime-t-on le coût de formation des pilotes?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. On trouvera dans le tableau ci-dessous le nombre de militaires des Forces canadiennes qui ont obtenu leurs ailes de pilote au cours des années financières comprises entre 1968 et 1973 inclusivement, ainsi que le nombre d'entre eux qui sont toujours membres des Forces armées:

Année	Nombre de diplômés			Nombre de ceux encore dans les Forces armées
	Force régulière	Réserve	Total	
1968	99	—	99	70
1969	223	—	223	195
1970	151	—	151	139
1971	51	10	61	50
1972	86	1	87	73
1973	40	8	48	34

2. Le coût annuel de toute la formation des pilotes est estimé à 26.6 millions de dollars selon les chiffres de l'année financière 1974-1975. De cette somme, un total de 3.5 millions sera recouvré auprès du gouvernement des Pays-Bas au titre de coût pour la formation de pilotes hollandais.

## LE CODE D'ÉTHIQUE RÉGISSANT LES CONFÉRENCES DES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME

## Question n° 1130—M. Forrestall:

Le gouvernement a-t-il créé un groupe interministériel pour étudier les conséquences sur la construction navale, les réparations des navires ainsi que les marins et les officiers de la marine marchande canadiennes de l'éventuelle ratification par le Canada et suffisamment d'autres pays du monde du projet de Code d'éthique régissant les conférences des lignes maritimes de transport élaboré lors des réunions de la CNUCED en 1974 et, a) dans l'affirmative, quelle en sont les membres et le mandat, b) dans la négative, pourquoi?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): a) Des groupes interministériels n'ont pas été formés pour examiner les répercussions sur la construction navale, la réparation des navires et les marins et officiers de la marine marchande au Canada de la ratification éventuelle par le Canada et un nombre suffisant d'autres pays du projet de Code d'éthique régissant les conférences des lignes maritimes de transport élaboré lors des réunions de la CNUCED en 1974. b) La Convention sur un code d'éthi-

[M. Faulkner.]

que régissant les conférences des lignes maritimes de transport offre tout un choix de dispositions. Par exemple, la formule de partage des cargaisons 40-40-20 ne s'appliquerait que faute d'accord sur une autre formule. Il n'est pas nécessaire que des navires participant à une conférence au nom d'un pays appartiennent à ce pays ou y soient immatriculés. Les milieux internationaux étudient donc toujours l'effet qu'aura la Convention si elle entre en vigueur. Le Canada participe à ces consultations internationales. Cette participation se fait sentir surtout au sein de divers groupes d'étude relevant du comité interministériel des transports maritimes. En attendant qu'on puisse entrevoir plus clairement l'effet de la Convention, ainsi que la possibilité de sa mise en vigueur et de son acceptation par les principaux partenaires commerciaux du Canada, aucune des questions précises en cause n'a été confiée à des groupes d'étude interministériels.

## LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LE PÉTROLE ET LE GAZ NATUREL

## Question n° 1189—M. Brisco:

D'après les prévisions du gouvernement, quelle somme totale sera dépensée au cours des dix prochaines années afin de préserver l'autonomie du Canada en matière de pétrole et de gaz naturel pour: a) la prochaine décennie, b) les deux prochaines décennies, c) les trois prochaines décennies?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Réponse du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources: a) Jusqu'à 50 milliards de dollars dépensés par l'industrie et les gouvernements au cours de la prochaine décennie. b) et c) Les montants qui seront dépensés au cours des deux et trois prochaines décennies dépendront des résultats de l'exploration et d'autres programmes au cours de la prochaine décennie.

## LA DÉFENSE NATIONALE—LES DÉPENSES NON RECOUVRABLES

## Question n° 1242—M. Herbert:

Au cours de chacune des cinq dernières années, quel a été le total, par ministère, des dépenses non recouvrables du ministère de la Défense nationale, effectuées en vertu d'accords d'aide d'urgence fournie, sur demande, à d'autres ministères?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Les procédures de tenue des dossiers du ministère sont telles qu'il est impossible de fournir les renseignements demandés.

## LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS PROPRIÉTAIRES

## Question n° 1355—M. Herbert:

Combien de directeurs de chaque société propriétaire reçoivent de leur société une rémunération en plus de leurs rétributions et leurs frais, à titre de membres du conseil d'administration?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Société d'assurance-dépôts du Canada, une; La Société du crédit agricole, deux; Toutes les autres sociétés propriétaires ont soumis des réponses «Néant».